

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de CLOHARS FOUESNANT

Elaboration prescrite par le Conseil Municipal le : **21 mai 2012**

Débat préalable du P.A.D.D en séance du Conseil Municipal le : **17 décembre 2012**

P.L.U arrêté par le Conseil Municipal le : **17 décembre 2013**

P.L.U approuvé par le Conseil Municipal le : **03 novembre 2015**

P.L.U rendu exécutoire le :

LISTE DES PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

1 – RAPPORT DE PRESENTATION

2 – PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (P.A.D.D)

2 bis – ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

3 – DOCUMENTS GRAPHIQUES

4 – PARTIE ECRITE DU REGLEMENT

5 – ANNEXES

5.1 - Servitudes d'utilité publique

5.2 - Droit de préemption urbain

5.3 - Annexes sanitaires

5.4 - Périmètre des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transport terrestre

5.5 - Les zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles

6 – INFORMATIONS GENERALES

6.1 - Pièces administratives

6.2 - Dossier des Espaces Boisés Classés et Procès Verbal

6.3 - Inventaire des zones humides